

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents à la séance : 9
Date de la convocation : 13 juin 2017

L'an deux mil dix-sept et le 22 juin, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la Présidence de Monsieur Gilles CHARPY-PUGET, Maire.

Présents : Mesdames Armelle CHAPUIS-TILMAND, Sandrine DUTARTRE et Karine RATTEZ, Messieurs Bernard MOINE, Lionel CHEVALIER, Maxime RENARD, Cédric CREMONA et Thibaut GUILLEMAUD.

Absents excusés : Jean-Christophe BALDASSINI et Christophe POINT

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Le procès-verbal de la réunion du 8 avril est lu et adopté à l'unanimité.

Point sur les commissions :

- x *Commission communication* : M. Renard précise que la prochaine réunion de la commission aura pour objectif de déterminer le thème du prochain bulletin municipal
- x *Commission voirie* : M. Moine explique que l'entreprise Signaux Girod a effectué les travaux de pose des potelets pour un montant 1 032,00 € TTC. Des devis sont en cours d'élaboration pour des travaux sur le chemin des Rosiers à Sagy. La semaine prochaine des travaux sur les fossés seront entrepris par l'entreprise Jacquelin. M. Crémona précise qu'il est nécessaire de créer un regard d'eaux pluviales au niveau de la grange communale place Edgar Ponthus pour éviter l'inondation des riverains et du bâtiment communal.
- x *Commission bâtiments* : Mme RATTEZ explique que les travaux d'accessibilité des toilettes de la salle des fêtes seront programmés prochainement. Plusieurs corvées seront mises en place pour nettoyer et rafraîchir les différents locaux de stockage ainsi que l'ancienne salle des jeunes avec remise en conformité de l'électricité. Un devis pour le remplacement du ventilateur de la salle des fêtes a été demandé. En ce qui concerne l'isolation extérieure et remplacement des menuiseries de la salle des fêtes de nouveaux devis vont être demandés afin d'établir les dossiers de demande de subvention pour un financement et une exécution des travaux en 2018/2019.
- x *Commission environnement et cadre de vie* : Mme Dutartre remercie toutes les personnes ayant participé aux plantations sur la commune et elle indique que celles-ci se sont achevées le 8 juin. Elle rappelle également que le fleurissement de la commune est une démarche collective et participative, elle regrette toutefois que tous les membres de la commission n'aient pas été informés des plantations à Sagy.
- x *Commission Association et CCAS* : Mme Chapuis remercie toutes les personnes et les associations qui ont participé au Rallye des Vins. Elle précise qu'il serait nécessaire de prévoir l'achat d'une friteuse.
- x *Commission jeunesse* : plusieurs manifestations ont eu lieu : nettoyage de la nature (19 mars), pose de nichoirs le 19 avril en partenariat avec Cruzille Patrimoine et l'IME de Cruzille, le 1er mai plantation de massifs dans le village, organisation de 4 matchs de foot dont un pour le repas de village si "la chaleur" le permet.

Numérotation des habitations :

M. le Maire indique, que suite à la réunion avec des représentants d'Orange, il convient de procéder au numérotation des habitations en vue de l'installation de la fibre optique courant d'année 2018.

M. Renard explique qu'il convient, donc, de valider l'orientation de l'axe des rues afin de mettre en place la numérotation métrique. Après examen des plans, le Conseil Municipal valide l'axe des rues pour chaque lieu-dit. Il serait nécessaire de créer des noms de rues à Fragnes et à Ouxy. Une réunion d'information aura lieu à l'issue de la procédure afin d'informer les habitants sur le numérotation des habitations.

Inventaire petit patrimoine bâti

Mme RATTEZ explique que dans le cadre du PLUI et en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire il convient de répertorier le petit patrimoine bâti communal (lavoirs, fontaines, cadoles, croix, etc ...) Un groupe de travail s'est réparti les différents secteurs de la commune et se charge de compléter les fiches descriptives qui seront ensuite compilées par l'animatrice du Pays d'Art et d'Histoire. Ces fiches seront validées par le Conseil Municipal avant d'être transmises à la Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois.

Décision modificative n° 1 :

M. le Maire explique que lors de l'élaboration du budget la somme de 7700 € avait été prévue au budget pour la réparation du broyeur, suite à des travaux supplémentaires il convient d'augmenter celle-ci de 1910€. La DM n°1 est approuvée à l'unanimité avec les mouvements de crédits suivants :

- D 2158 : + 1910 € / D 2313 : - 1910 €
- R28041581 : + 1 € / R 10222 : - 1 €

1€ sera reporté sur le compte des amortissements pour équilibrer le chapitre 042.

Délibération fixation des frais scolaire pour l'OGEC de Tournus :

M. le Maire explique que la commune de Cruzille a dénoncé la convention qui avait été passée le 15 février 2011 avec l'OGEC St Valérien, et qu'il avait été décidé que pour l'année scolaire 2016/2017 la subvention serait accordée sur la base d'un élève fréquentant le primaire des écoles publiques de Tounus. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que le montant de la participation versée sera indexée sur la base des frais d'un élève fréquentant l'école primaire publique de Tournus, conformément à l'article L442-5-1 du CGCT, soit 403,09 € par élève.

Délibération fixation des frais scolaire pour l'OGEC de Lugny :

M. le Maire explique que la commune de Cruzille s'engage à participer aux frais de scolarité des élèves de sa commune inscrits en primaire à l'école privée "La Source" de Lugny. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que le montant de la participation versée sera indexée sur la base des frais d'un élève fréquentant l'école primaire publique de Lugny, conformément à l'article L442-5-1 du CGCT, soit 551,19 € par élève.

Questions diverses :

- ✓ Réfection du four à pain : une corvée organisée par Cruzille Patrimoine s'est déroulée le 10 juin pour déblayer les pierres, les briques ont été conservées pour la reconstruction qui débutera le 7 août par l'entreprise Jannet. Le premier devis pour l'achat des matériaux s'élève à 2601,37 € TTC celui ci est validé par le Conseil Municipal. Toutes les personnes intéressées par cette réfection seront les bienvenues.
- ✓ Suite à une demande d'avis de la Mairie de Lugny, M. Le Maire interroge le Conseil Municipal sur le retour à la semaine de de 4 jours pour les élèves des écoles publiques maternelles et primaires de Lugny : le Conseil Municipal, même s'il est favorable à la semaine de 4 jours, estime qu'il est préférable de poser la questions aux parents d'élèves et à l'équipe enseignante avant de se prononcer définitivement.
- ✓ Le 30 septembre en soirée aura lieu une randonnée (44km) sur le chemin des Moines, de Sennecey Le Grand à l'Abbaye de Cluny.
- ✓ La prochaine réunion de conseil est prévue le 29 juillet.

Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET

